

Réforme de l'organisation territoriale de L'Etat : **Nouveau Premier ministre, nouveaux arbitrages ?**

Les organisations syndicales représentatives FO-UNSA-CGT-CFDT avaient demandé que les travaux du Comité Technique des DDI du 9 juillet 2020 soient prioritairement consacrés au retour d'expérience de la gestion de la crise sanitaire du COVID19 dans les DDI .

La Réate, les différentes réformes réalisées depuis 2010 et l'organisation des services de l'État telle qu'envisagée par la nouvelle réforme lancée par le précédent gouvernement, doivent aussi être évaluées à la lumière de cette crise dans un contexte de changement de gouvernement.

En ouverture de l'instance, devant les représentants des trois organisations ayant accepté de siéger, le Secrétaire général du gouvernement a décidé de retirer de l'ordre du jour le point consacré à la réforme de l'Organisation Territoriale de l'Etat, indiquant que leurs constats seront transmis au nouveau Premier ministre.

Il s'est engagé à revenir auprès du CT des DDI pour faire connaître les arbitrages rendus, intégrant les orientations du discours de politique générale du Premier Ministre.

En l'attente de ces arbitrages, l'administration au niveau local ne peut se prévaloir de décisions politiques pour poursuivre les réformes en cours.

En conséquence, le dialogue social consacré à l'OTE conduit dans la précipitation dans de nombreux départements a vocation à être suspendu (y compris concernant les Secrétariats Généraux Communs).

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales représentatives au CT des DDI réitèrent leur demande d'audience au nouveau Premier ministre en tant que président de cette instance.

Les représentants des organisations ayant siégé
au Comité Technique des DDI du 9 juillet 2020

